Caisse d'allocations familiales du Var

caf.fr Mon compte | Caf Mon compte | 3230

#LaCafÀVosCôtés !

Chers partenaires,

Alors que débute cette nouvelle année, la Caf du Var tient à vous adresser ses vœux les plus sincères et chaleureux. Que cette année soit marquée par des succès collectifs, des projets ambitieux et une satisfaction renouvelée dans nos collaborations.

2024 : une année riche en actions et en enseignements grâce à vous.

Les résultats du baromètre de satisfaction des partenaires, réalisé en fin d'année dernière, témoignent de la qualité et de la solidité de nos relations. Ces retours précieux nous confirment l'importance de maintenir un dialogue constant, une écoute attentive et une co-construction de nos projets. Nous remercions chacun d'entre vous pour votre contribution et votre confiance.

2025 : une année charnière pour la Caf du Var

Elle marque tout d'abord **notre installation dans notre nouveau siège, situé dans le quartier de La Loubière** à Toulon, à la fin du 1er trimestre 2025. Ce déménagement, qui inclut également nos espaces d'accueil, représente bien plus qu'un simple changement de lieu : il symbolise notre volonté d'offrir à nos partenaires et aux familles des services modernes, accessibles et adaptés aux enjeux d'aujourd'hui.

La continuité de nos services reste notre priorité absolue, tant pendant le déménagement qu'après notre installation. L'accueil de nos allocataires ne sera en aucun cas impacté et continuera à se dérouler dans les meilleures conditions. Un plan d'action en communication a été élaboré pour accompagner cette transition. Vous serez informés, tout comme les allocataires, des évolutions et des étapes clés en temps voulu.

Ce nouvel espace, pensé pour favoriser la collaboration et l'innovation, se veut le reflet de nos ambitions collectives : des services modernes, inclusifs et ancrés dans les réalités des territoires.

En 2025, la démarche partenariale **Caf&co** continuera d'être un pilier essentiel de notre collaboration. En soutenant vos initiatives, en partageant nos expertises et en mutualisant nos forces, nous affirmons notre engagement à construire, avec vous, des réponses adaptées aux besoins des familles et des acteurs locaux. Cette démarche se renforce cette année avec **le lancement d'un site d'information dédié aux partenaires**. Ce nouvel outil est une ressource clé pour centraliser les informations, faciliter nos échanges et intégrer progressivement des fonctionnalités plus interactives pour répondre à vos besoins en temps réel.

Cette année marque également un anniversaire symbolique : l**es 80 ans de la Sécurité sociale**. Une occasion unique de rappeler les valeurs fondatrices de solidarité, d'égalité et d'équité qui guident nos actions depuis 1945. L'occasion aussi de rappeler le rôle essentiel de cette institution pour soutenir le quotidien des personnes, les protéger et proposer droits et services lors de leurs évènements de vie.

Enfin, notre engagement en faveur de la **responsabilité sociétale** reste au cœur de nos priorités, que ce soit à travers nos pratiques internes ou le soutien apporté à vos projets.
Plus que jamais, nous porterons une attention particulière à l'impact environnemental et social de nos actions, en soutenant des initiatives durables et solidaires, et en intégrant ces enjeux au cœur de notre fonctionnement quotidien.

Nous savons pouvoir compter avec et sur vous pour améliorer les services aux familles.

À tous, une excellente année 2025 !

Julien Orlandini
Directeur
de la Caf du Var

Michel Unia
Président du
Conseil d'Administration

Caisse d'allocations familiales du Var

caf.fr Mon compte | Caf Mon compte | 3230

#LaCafÀVosCôtés !

SOMMAIRE

1 - Offre de service à destination des allocataires

- Le calendrier des paiements 2025
- RSA, Prime d'activité : déclarer les ressources avec le montant net social
- Double authentification, montant net social, loi plein emploi : un webinaire dédié pour vous accompagner
- Incivilités : une nouvelle campagne de sensibilisation

2 - Offre de service à destination des familles

- Solidarité Aidants : des visites à domicile gratuites de jeunes en service civique pour les aidants et leurs proches

3- Offre de service à destination des partenaires

- Retour sur le baromètre de satisfaction des partenaires 2024
- Barème national 2025 des prestations de service : les évolutions
- Prestation de service : la campagne 2024-2025 est lancée…
- Professionnels de la petite enfance et de la parentalité : le programme 2025 des formations
- Partenaires : s'engager dans un Projet Educatif de Territoire
- Appel à projets Cités éducatives Toulon 2025

4 - Les rendez-vous du côté de nos partenaires

- Soutenir les aidants actifs toulonnais avec le CLIC du CCAS de Toulon
- Lancement de l'appel à projets 2025 du Fonds de développement de la vie associative
- Le colloque "L'école inclusive : coopérer pour avancer !" proposé par CAP'école le mercredi 22 janvier 2025

Le calendrier des paiements 2025

Le paiement des prestations le 5 de chaque mois est un de nos engagements. Toutefois, si le 5 coïncide au hasard du calendrier avec un samedi, un dimanche ou un jour férié, le paiement se trouve reporté au jour ouvré le plus proche.

Cette situation se produira à 4 reprises en 2025 : en janvier, avril, juillet et octobre.

- **Allocations de décembre 2024** : lundi 6 janvier 2025
- **Allocations de janvier** : mercredi 5 février 2025
- **Allocations de février** : mercredi 5 mars 2025
- **Allocations de mars** : vendredi 4 avril 2025
- **Allocations d'avril** : lundi 5 mai 2025
- **Allocations de mai** : jeudi 5 juin 2025
- **Allocations de juin** : vendredi 4 juillet 2025
- **Allocations de juillet** : mardi 5 août 2025
- **Allocations d'août** : vendredi 5 septembre 2025
- **Allocations de septembre** : lundi 6 octobre 2025
- **Allocations d'octobre** : mercredi 5 novembre 2025
- **Allocations de novembre** : vendredi 5 décembre 2025
- **Allocations de décembre** : lundi 5 janvier 2026

Toujours disponible

Retrouvez sur les pages locales du caf.fr, le guide du nouvel allocataire.

Ce guide a été conçu pour faciliter les démarches des allocataires et les informer sur leurs droits et leurs obligations vis-à-vis de la Caf. Vous y trouverez également "le Dico Caf" des notions à connaître pour mieux nous comprendre !

RSA, Prime d'activité : déclarer les ressources avec le montant net social

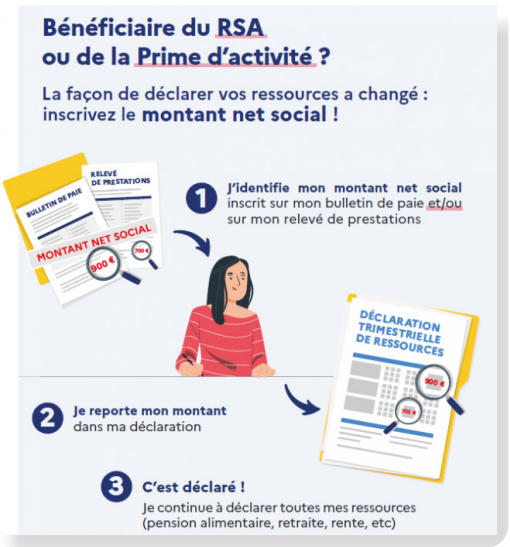

IMPORTANT

Le Montant Net Social est le montant exact à déclarer obligatoirement pour toutes les démarches relatives au RSA et à la Prime d'activité.

Depuis janvier 2024, le montant net social est affiché sur tous les bulletins de paie et sur les relevés de prestations.

En mars 2025, les montants seront préremplis. L'employeur ou l'organisme de prestations sociales aura indiqué les montants à déclarer et les allocataires n'auront qu'à les vérifier.

Des interrogations ? Rendez vous sur la **FAQ dédiée du Caf.fr**

Double authentification, montant net social, loi plein emploi : un webinaire dédié pour vous accompagner

La Caf du Var poursuit ses actions d'information, de formation et de sensibilisation auprès de ses partenaires d'accès aux droits et vous propose des webinaires pour vous donner toutes les clés afin d'accompagner les usagers dans l'ensemble de leurs démarches avec la Caf.

Au programme, pour ce 1er trimestre, trois nouvelles actualités :

- Le renforcement de la sécurité sur caf.fr : mise en place de la double authentification
- Le montant net social
- L'inscription automatique des bénéficiaires du RSA à France Travail à partir de janvier 2025

La Caf du Var vous invite donc pour un premier webinaire, le mardi 14 janvier à 9h30.

Pensez à rester informés en étant connectés sur le nouveau site partenaires de la Caf du Var :

www.caf83-partenaires.fr

Incivilités : une nouvelle campagne de sensibilisation

Pour sensibiliser nos publics à l'importance du respect et rappeler que les incivilités n'ont pas de place dans notre organisme, la Caf poursuit sa campagne de communication à travers une nouvelle campagne nationale.

L'objectif : faire comprendre au public que les agents d'accueil sont là pour les accompagner, et non pour être pris pour cible.

Solidarité Aidants : des visites à domicile gratuites de jeunes en service civique pour les aidants et leurs proches

Les volontaires en Service Civique d'Unis-Cité se mobilisent pour soutenir et accompagner les aidants familiaux et les personnes qu'ils accompagnent au quotidien (personnes en situation de handicap, personnes âgées vivant à domicile…).

Les objectifs du programme :

- Apporter des moments de gaîté et de légèreté au sein des familles.
- Apporter du soutien et une écoute aux aidants et aux proches accompagnés.
- Changer le regard de la jeunesse et de la société sur la question du handicap et de la perte d'autonomie.

Contact

Faustine EYRIES – 06 69 78 93 19 – feyries@uniscite.fr

Retour sur le baromètre de satisfaction des partenaires 2024

Nous remercions l'ensemble de nos partenaires pour le temps consacré à l'enquête, lancée en septembre dernier. Votre participation nous a apporté de précieuses informations quant à vos attentes et à la façon dont nous pouvons améliorer notre service.

Pour découvrir toutes les informations relatives aux résultats de ce baromètre, rendez vous sur **l'actualité dédiée** sur le nouveau site partenaires de la Caf du Var.

Barème national 2025 des prestations de service : les évolutions

Vous trouverez ci-joint le barème des prestations de service arrêté par la CNAF pour 2025.

Dans le cadre de la mise en œuvre du service public de la petite enfance au 1er janvier 2025 :

- La stabilité des prix plafonds et la mise en œuvre de la linéarisation de la prestation de service unique (psu).
- Le déploiement des heures de préparation de l'enfant (qui s'ajoute à la mise en œuvre des journées pédagogiques en 2024) pour améliorer la qualité d'accueil.
- La forte revalorisation des bonus territoriaux "places existantes eaje psu" selon la strate d'appartenance de la collectivité et le montant existant du droit.
- La poursuite du déploiement du "bonus attractivité" pour renforcer l'attractivité des métiers de la petite enfance.
- Le déploiement du bonus trajectoire pour mieux valoriser les créations de place.
- Le plafond servant au calcul des participations familiales applicables à partir du 1er septembre 2025 est porté de 7 000€ à 8 500€ mensuels en EAJE PSU (afin d'établir une convergence avec l'aide accordée dans le cadre du CMG de la Paje).

Pour rappel, un guide sur les évolutions réglementaires EAJE 2024/2025 est à votre disposition **ICI**.

Retrouvez l'intégralité des barèmes ICI

Prestation de services : la campagne 2024-2025 est lancée…

IMPORTANT Les données sont à déclarer **directement sur le portail Mon Compte Partenaire.**

La campagne de déclaration des données financières et d'activité réelles 2024 et prévisionnelles 2025 est lancée.

Vous gérez :

- Eaje, Relais Petite Enfance, Laep, espace rencontre, service de médiation familiale, service d'aide à domicile, un centre social, un espace de vie sociale ou un foyer de jeunes travailleurs ou si vous bénéficiez de la PS jeunes.

Données prévisionnelles 2025	Données réelles 2024
Echéance : 9 février 2025	Echéance : 30 mars 2025

- un Alsh

Données prévisionnelles 2025	Données réelles 2024
Echéance : 30 mars 2025	Echéance : 30 mars 2025

- un Paej

Données prévisionnelles 2025	Données réelles 2024
Echéance : 15 avril 2025	/

A savoir :

Vous pouvez retrouvez sur le nouveau site partenaires de la Caf du Var, l'ensemble des campagnes de financement (campagne générale de subventions, subventions investissements Petite Enfance, appels à projets,...)

Professionnels de la petite enfance et de la parentalité : le programme 2025 des formations

En 2025, la Caf du Var vous propose un nouveau programme de formations :

- Accueillir un enfant en situation de handicap de 0-3 ans.
- Réforme de la PSU et suivi de l'activité.
- Réussir l'accueil occasionnel.
- Les réglementations d'une MAM.
- Travailler en MAM.

Ces formations, **gratuites**, seront assurées par un partenaire reconnu dans le domaine de la petite enfance. Des invitations contenant le planning des formations vous seront prochainement adressées par mail.

Partenaires : s'engager dans un Projet Educatif de Territoire

Dans le cadre de notre engagement en faveur de l'éducation et du développement de la qualité des temps éducatifs des enfants et des jeunes, nous souhaitons encourager les communes à élaborer un Projet Educatif de Territoire (PEDT).

Ce projet constitue une véritable opportunité pour renforcer la cohérence et la complémentarité des actions éducatives sur votre territoire.

Il permet de rassembler les différents acteurs éducatifs (écoles, accueils de loisirs, associations, familles) autour d'objectifs communs, favorisant l'épanouissement des enfants et des adolescents. Il offre également un cadre propice à l'innovation et à la mise en œuvre de projets adaptés aux besoins spécifiques de votre commune.

Si vous souhaitez mettre en place un PEDT ou un Plan Mercredi, nous pouvons vous accompagner dans cette démarche.

L'association Les Francas du Var assure un appui personnalisé et in situ au plus près de vos besoins : réunion d'information, appui méthodologique pour vous aider à construire ce projet. Cet accompagnement est entièrement pris en charge et n'occasionne aucun coût pour la commune.

Le dossier de demande de convention PEDT/Plan Mercredi est en ligne, **vous avez jusqu'au 15 juin pour déposer vos projets** pour la période 2025-2027 sur le portail Démarches Simplifiées.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à nous contacter : enfancejeunesse@caf83.caf.fr

A savoir : Au 31 décembre 2024, 54% des collectivités varoises avec une école sont couvertes par un Projet éducatif territorial (+ 2 points depuis 2023 : 52%), soit 74 Projets Educatifs de Territoire (PEDT).

Appel à projets Cités éducatives Toulon 2025

Dans le cadre de la mise en œuvre des cités éducatives, la ville de Toulon, la Préfecture du Var, l'Éducation Nationale et la Caf du Var renouvellent l'appel à projets pour l'année 2025.

Cet appel à projets s'adresse à tout partenaire souhaitant agir en faveur des enfants et des jeunes de Toulon de 0 à 25 ans et de leur famille dans le périmètre géographique de la cité éducative de Toulon.

Les projets doivent répondre aux priorités qui sont définies à partir des objectifs nationaux des cités éducatives suivants :

- Conforter le rôle de l'école.
- Promouvoir la continuité éducative.
- Ouvrir le champ des possibles pour les enfants et les jeunes.

Le dépôt des dossiers s'effectue de manière entièrement dématérialisée sur le portail Dauphin jusqu'au 16 février 2025 minuit.

Retrouvez l'appel à projet 2025 de la cité éducative de Toulon, les contacts à votre disposition ainsi qu'une fiche action (à retourner aux cheffes de projet avant dépôt sur Dauphin) **ICI** sur le site de la Commune de Toulon.

Soutenir les aidants actifs toulonnais avec le CLIC du CCAS de Toulon

Les aidants actifs, souvent pris entre leurs obligations professionnelles et leurs responsabilités d'aidants, sont particulièrement vulnérables au stress et au risque d'épuisement.Le Centre Communal d'Action Sociale de Toulon propose une réponse à leurs besoins spécifiques, notamment en termes de disponibilité et de flexibilité des services de soutien.

Aussi, le CCAS a engagé un partenariat innovant visant à offrir un soutien psycho-social adapté aux aidants actifs sans s'y limiter. Ce dispositif comprend des séances individuelles de soutien psychologique, des groupes d'échange entre pairs, ainsi que des permanences téléphoniques à des horaires flexibles. Ces services sont conçus pour être accessibles en dehors des heures de bureau, afin de s'adapter au mieux aux contraintes des aidants en activité.

Pour assurer la qualité et la pertinence des services offerts, l**e CCAS a choisi de s'associer avec l'Association AA83, plateforme de répit spécialisée dans l'accompagnement des aidants de proches atteints d'une maladie neurodégénérative.** AA83 apportera son expertise pour la mise en œuvre des séances de soutien psychologique, les visites à domicile et l'animation des groupes d'échange, en collaboration avec le CCAS.

Le dispositif "Point Écoute Aidants" vise à offrir un soutien psycho-social adapté aux aidants actifs, afin de prévenir le risque d'épuisement, de mieux gérer le stress, et de sensibiliser les aidants à l'importance de prendre soin d'eux-mêmes. Ce projet se décompose en plusieurs actions complémentaires :

- **Séances individuelles de soutien psychologique** : Le dispositif prévoit qu'un aidant informel peut bénéficier de 3 séances de soutien psychologique.
- **Visites à domicile** : Ces visites seront proposées aux aidants et effectuées par la responsable de la plateforme de répit. Ces visites ont pour objectif d'évaluer la situation des aidants et de leur offrir un soutien personnalisé.
- **Cafés de l'Entour'âge** : Ces cafés auront pour objectif de favoriser l'échange entre pairs aidants, en particulier les conjoints aidants qui sont souvent les plus à risque d'épuisement.
- **Permanences téléphoniques** : Tout au long du projet expérimental, des permanences téléphoniques seront assurées pour offrir un soutien en temps réel aux aidants actifs.

Pour plus d'information ou pour vous inscrire à ce dispositif en tant qu'aidant, il vous suffit de contacter **le CLIC du CCAS de Toulon** au **04 94 24 65 25**
ou par mail clic@ccas-toulon.fr.

Lancement de l'appel à projets 2025 du Fonds de développement de la vie associative

Le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports lance un appel à projets dans le cadre du Fonds de développement de la vie associative (FDVA).

L'objectif du FDVA est de contribuer au développement des associations, et notamment des petites associations par l'attribution de concours financiers.

Ce soutien financier peut porter sur 3 volets :

- La formation des bénévoles (formations spécifiques tournées vers le projet associatif ainsi que pour des formations techniques liées à l'activité ou au fonctionnement de l'association).
- Le financement global de leurs activités (mise en œuvre du projet associatif).
- Le développement de nouvelles activités favorisant de nouveaux services à la population, projets innovants.

Les appels à projets pour le département du Var sont en ligne ICI
sur le site de la Préfecture du Var et de l'inspection académique de Nice.
Les demandes devront être déposées au plus tard le 21 février 2025 17h.

Le colloque « L'école inclusive : coopérer pour avancer !" proposé par CAP'école le mercredi 22 janvier 2025

CAP'école

Cet événement, placé sous le signe de la coopération, réunira les acteurs de l'école inclusive : professionnels de l'éducation nationale, du secteur médico-social, du médical et paramédical, chercheurs, et bien-sûr des parents d'élèves à besoins particuliers.

Au programme :

Des tables rondes et ateliers interactifs qui permettront d'aborder des thématiques variées :

- La place de chacun.
- L'école inclusive, une question de place ?
- Accompagner et former les professionnels et les familles.
- L'inclusion, une question d'accessibilité ?
- L'évaluation, l'affaire de tous.
- L'école inclusive, une question de posture ?

Retrouvez le programme ainsi que les contacts ICI sur le site de CAP'école.

CAF.CO #ImpactonsNosTerritoires

Le nouveau site dédié
aux partenaires de la Caf du Var
www.caf83-partenaires.fr

Julien Orlandini
Directeur de la CAF du Var

Suivez nous sur : caf.fr @CafduVar Caf du Var